



Bulletin juillet 2015

# Conseil de l'Ordre des Médecins de l'Ain



**Nouveau Président au Conseil départemental**

**Elections d'octobre : appel à candidatures**

**Extension et rénovation des locaux**

**Retraités : restez assurés**

**Conseil de l'Ordre des Médecins**

11, rue des Dîmes

01000 Bourg-en-Bresse

Tél. 04 74 23 07 14

Fax 04 74 24 61 31

E-mail : [ain@01.medecin.fr](mailto:ain@01.medecin.fr)

*Directeur de la publication :*

Dr Robert LACOMBE

*Rédacteur en chef :*

Dr Bernard BOCQUET

Impression 

AGB print' © 04 74 45 52 80

## ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Dr Jacques Rascle, Président d'Honneur • page 3

Dr Robert Lacombe, Président • page 4

## INFORMATIONS DÉPARTEMENTALES

- Elections : appel à candidatures • page 6
- Avis infectiologiques Dr Damien Bouhour, Dr Philippe Granier • page 6
- Accessibilité des cabinets médicaux (rappel) • page 6
- Les locaux du CDOM 01 vont se rénover et s'agrandir Dr Jacques Baradel • page 7
- Ouverture de l'Unité de Soins Palliatifs Dr Alexandre Pirolet • page 8
- Hospitalisation à domicile (l'HAD) Dr Amélie Feyeux • page 9
- L'AMVARA qu'est-ce-que c'est ? Dr Michel Bove, Dr Bernard Bocquet • page 11
- Activité semestrielle du CDOM Dr Bernard Bocquet • page 13
- Retraités, restez assurés Dr Robert Lacombe • page 13
- Plateforme Sport Santé • page 14

## INFORMATIONS RÉGIONALES

- ASRA : Aide aux Soignants Rhône-Alpes Dr Jacques Baradel • page 15

## INFORMATIONS NATIONALES

- Avis de l'Ordre sur le tiers payant Dr Andrée Parrenin • page 16
- Accessibilité : Le secret médical Dr Andrée Parrenin • page 17

## UN PEU D'HISTOIRE

- La famille Adam à Bourg-en-Bresse, des psychiatres de père en fils Dr Robert Philipot • page 18

## ANNONCES

• page 20

## NÉCROLOGIE

- Dr Patrick Barbier • page 22
- Dr Pierre Abeille • page 23
- Dr Richard Rokita • page 24

## MOUVEMENTS DE TABLEAU

• page 25

Chaque article du Bulletin est écrit sous l'entière responsabilité du signataire.  
Les articles non signés sont écrits sous la responsabilité du Comité de Rédaction, prêt à recevoir vos observations.

Conseil départemental  
de l'Ordre des Médecins de l'AIN

Dr Robert LACOMBE  
Président du Conseil départemental



Mme Muriel  
CONVERT

Mme Florence  
BERNARDIN

Secrétaires administratives



Secrétariat  
Heures d'ouverture 8h30 - 18h00 du lundi au jeudi  
8h30 - 17h00 le vendredi

04.74.23.07.14  
ain@01.medecin.fr  
fax 04.74.24.61.31

# Editorial



Docteur  
Jacques  
**RASCLE**

Président d'honneur  
du Conseil de l'Ordre  
des Médecins de l'Ain

**C'**est avec beaucoup d'émotion que j'entreprends la rédaction de mon dernier éditorial de Président.

J'ai décidé, vu mon grand âge (!), d'organiser ma succession de manière à transmettre à la fois le flambeau et les consignes de la fonction, et ceci de mon vivant !!...

J'ai alors annoncé, au cours de la réunion du Conseil du 19 mai dernier, cinq mois avant les élections de l'automne, mon souhait de quitter la présidence de notre institution départementale, tout en restant conseiller.

Le Docteur Robert Lacombe, que je connais depuis de nombreuses années au sein de l'Ordre a présenté sa candidature.

Son élection, à une très large majorité, m'a satisfait, et je remercie chacun des membres du Conseil départemental d'avoir eu la grande gentillesse de me nommer Président d'Honneur.

Ces presque vingt trois années de présidence m'ont apporté la joie, quasi quotidienne, de gérer notre Ordre départemental et d'éprouver une magnifique sensation, celle d'être utile à chacun des membres de cette profession magnifique que nous avons la chance d'exercer.

J'ai aimé mon métier avec passion et je ne regrette pas d'avoir un peu été dévoré par lui, ainsi que bon nombre des médecins de ma génération.

J'éprouve, pour chacun de mes confrères, une admiration respectueuse, une tendresse affectueuse, sans doute liée à mon appartenance, croissante avec l'âge, à la génération des parents voire des grands-parents. En un mot, j'aime ceux qui ont choisi la même profession que moi comme mes enfants, ce qui a conduit un de mes amis, médecin bien sûr, à me surnommer « philodocte », probablement le plus beau compliment que l'on ait pu me faire.

Cette tendance que je revendique explique le bonheur que j'ai éprouvé à servir les membres de notre profession.

Dire que j'arrête sans regret et sans état d'âme ne serait sans doute pas tout à fait exact mais la satisfaction que je ressens en vous confiant, chers confrères, chers amis, à l'équipe ordinaire présidée par Robert, m'installe dans la paix et la sérénité.

Un grand danger, me semble-t-il, menace notre profession, une mainmise croissante de l'Etat qui, au travers de réglementations de plus en plus réductrices pour ne pas dire destructrices, a pour but de dépouiller notre profession de son autonomie et de son indépendance, cela me conduit, dans le dernier message que j'adresse aux médecins de notre Département, à recommander à chacun d'entre vous de se regrouper autour de notre Ordre qui a la possibilité mieux que quiconque de défendre notre métier grandement menacé et de plus en plus méprisé par des dirigeants politiques qui méconnaissent les qualités, l'utilité des membres de notre profession.

J'invite solennellement les hommes et les femmes de notre corporation à se regrouper autour de l'institution ordinaire et, au mois d'octobre prochain, pour le renouvellement par moitié des membres de notre Conseil départemental à se présenter – hommes et femmes – en masse pour venir nous rejoindre et, à tout le moins, de voter et de faire voter tous nos confrères, afin que notre Ordre soit le plus représentatif possible et encore mieux entendu de ceux qui nous gouvernent.

**Dr Jacques Rascle**





Docteur  
Robert  
LACOMBE

Président  
du Conseil de l'Ordre  
des Médecins de l'Ain

*Après la démission de son Président, le Conseil départemental de l'Ordre des médecins de l'Ain, au cours de sa séance plénière du 19 mai, a procédé à l'élection, à bulletins secrets, d'un nouveau Président.*

*Le Docteur Robert Lacombe a été élu.*

*Il s'est adressé à son prédécesseur et aux conseillers dans une allocution reproduite ci-après.*

L'expérience récente, dans laquelle la responsabilité de certains d'entre vous est engagée, et le conseil d'un homme, auquel j'étais très attaché, me disant : « si tu n'as rien préparé, tais-toi » m'ont incité à préparer ce petit mot.

La solennité du moment est la conséquence directe de ta décision, Jacques, de quitter la Présidence de notre Conseil départemental, après 25 ans à la tête de celui-ci.

Un quart de siècle, ce n'est pas rien ! Je n'ai pas en tête, aujourd'hui, d'autres personnalités, en ce début de 21<sup>e</sup> siècle, ayant donné leur temps, leur vie, autant que toi, pour leur profession... pour ta profession que tu as embrassée,... j'allais dire embrassée, tant tu y as mis toute ta flamme.

Un quart de siècle, seule la Reine d'Angleterre fait mieux en ce moment. Mais elle n'a pas besoin d'être élue, alors que toi, tu t'es soumis aux votes de tes confrères qui, après chaque mandat, t'ont brillamment réélu, ce qui te procure, à juste titre, une grande fierté.

Tes confrères, dont nous sommes, te connaissent.

Ils ont, par leur vote, manifesté chaque fois, leur reconnaissance devant ta disponibilité, ton écoute, ta présence tous azimuts due à ton don d'ubiquité. Il faudrait

la durée d'un conseil pour développer, illustrer ces qualités, à t'en faire rougir.

La résultante en est une amitié avec toute la population médicale forgée tout au long des années.

« Vieille amitié ne craint pas la rouille » dit le dicton.

Ainsi, demeure assuré de notre amitié fidèle et reconnaissante, toi qui pour tes confrères est resté d'astreinte perpétuelle durant ces années ordinales, après avoir assuré 15 ans durant, seul, la garde à la maternité d'Oyonnax.

Je souhaite, avec toute l'équipe ordinale, associer dans nos remerciements Michelle, à qui nous te demandons de dire notre gratitude, notre reconnaissance.

A partir de ce soir, nous souhaitons que tu puisses, d'abord prendre soin de ta santé, ménager ta monture, profiter de la montagne à Chamonix, et prendre le bon air de la mer.

Parmi nous, élu jusqu'à 2018, tu demeures avec nous pour nous faire profiter de ton expérience, de ta réflexion, de ta sagesse acquise au fil des années.

Homme de la Loire, tu m'évoques un autre homme du coin, de Saint Chamond exactement, bien connu des plus anciens d'en-



tre nous, Antoine Pinay, premier médiateur de la République, après sa longue activité politique. Il a vécu centenaire. Nous te souhaitons sa longévité, sa lucidité et le rôle discret, qu'il a joué très longtemps auprès de ses collègues.

Avant d'aborder l'ordre du jour, je vais proposer tout à l'heure, au Conseil, de te faire Président d'honneur de notre Conseil départemental de l'Ordre des médecins de l'Ain. Nous en serons très heureux.

Auparavant, Jacques, tu me permettras de remercier les conseillers réunis ce soir pour la confiance qu'ils me font pour présider ce Conseil. Je vais donc quitter l'ombre du Président pour m'exposer à la clarté liée à cette fonction.

Brièvement, je souhaite vous demander :

1) d'abord une grande indulgence, tout au moins durant les premiers mois. Il ne me sera sans doute pas facile de prendre un fauteuil qui a épousé toutes les formes de Jacques. A moi de donner à ce fauteuil des habitudes qui me sont personnelles !

2) ensuite de ne pas trop me comparer à Jacques. Lui c'est lui, moi c'est moi. Sans reprendre totalement ce mot d'un Premier Ministre parlant de son Président, je veux exprimer que nous sommes tous différents, uniques. Certains d'entre vous me connaissent depuis plus de 40 ans. Cela aidera sûrement.

3) enfin de réfléchir durant les mois qui précéderont les prochaines élections au recrutement de candidats. La sagesse, la disponibilité des retraités seront toujours les bienvenus. Mais l'évolution, la transformation de la pratique médicale, les relations avec les organismes CPAM, ARS, assurances et autres, qui intervien-

nent dans la gestion du monde de la santé, vont rendre indispensable la présence de conseillers vivant « au contact » de cette évolution.

Nous faisons le reproche à nos Ministres de ne pas être en contact avec la base. Ne faisons pas la même chose.

Les élections d'un jour préparent les suivantes, disait un homme de Lagnieu dont j'admire la clairvoyance.

**En d'autres termes, je pense que nous devons veiller à trouver des candidats jeunes, qui, avec tous les jeunes collègues du Conseil actuel, sous le regard et avec les conseils des anciens, permettront au Conseil départemental d'être toujours présent, là où il se passe quelque chose, comme nous l'a souvent dit Jacques Rasclé.**

C'est pourquoi, je vous propose, lors des prochains bureaux, pour ceux qui le souhaitent, d'apporter vos idées, vos suggestions.

Mesdames Florence Bernardin et Muriel Convert, je vous ai gardées pour la fin de ce petit mot, voulant vous dire qu'il est parfois difficile de changer ses habitudes. Je vais essayer de ne pas compliquer votre tâche, étant prêt à voir avec vous comment nous pouvons nous organiser.

Voyant, recevant déjà pas mal de confrères, je veux vous transmettre le ressenti très favorable, tant téléphonique qu'à l'accueil au Conseil. Vous participez à la bonne image de notre Conseil. Soyez en remerciées

Merci d'avoir eu la patience d'écouter.

Passons, avant l'ordre du jour, à l'élection de notre Président d'honneur.

**Dr Robert Lacombe**

## AVIS IMPORTANT : ÉLECTIONS

### Appel à candidatures

Le mandat de six ans de la moitié des membres du Conseil arrive à échéance. Certains se représenteront, mais il est très important que de jeunes confrères et consœurs soient candidats.

L'Ordre est le seul organisme officiel représentatif de la profession et le seul garant de la cohésion des médecins dans la diversité de leurs exercices.

**IL FAUT VOUS PRÉSENTER (appels à candidatures en juillet)**

**IL FAUT VOTER LE 18 OCTOBRE**

**L'AVENIR DE NOTRE PROFESSION EST ENTRE NOS MAINS**

## Avis Infectiologiques

**Docteur Damien Bouhour**

*Responsable du Service de Maladies Infectieuses*

**Docteur Philippe Granier**

*Chef du Pôle de Médecine*

Les avis infectiologiques sollicités par téléphone ou par courrier électronique sont un service ponctuel rendu par les infectiologues de l'Hôpital de Fleyriat. Il ne s'agit pas d'une hot-line de conseil en antibiothérapie.

**Les avis téléphoniques** au profit des médecins libéraux et des praticiens d'autres établissements du Territoire de Santé Nord **sont possibles aux jours et heures ouvrables et en dehors des activités des infectiologues** (consultations, visites, réunions). Ces avis pouvant impliquer la responsabilité médico-légale de ces médecins, l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies sont indispensables. Quelle que soit l'angoisse générée par l'état du patient, **la politesse et la courtoisie à l'égard des secrétaires médicales** du service de Maladies Infectieuses sont de mise.

## ACCESSIBILITÉ



### DES CABINETS MÉDICAUX

#### (RAPPEL)

Si votre cabinet médical n'est pas accessible

Vous devez déposer

**AVANT LE 28 SEPTEMBRE 2015,**  
un Agenda d'Accessibilité Programmée  
(Ad'AP)

**ou une demande de dérogations**  
(document CERFA que l'on peut télécharger  
sur le site [www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr))

L'absence non justifiée de dépôt  
du projet d'agenda dans les délais est passible  
d'une sanction pécuniaire de 1 500 euros  
prononcée par le Préfet.



Docteur  
Jacques  
**BARADEL**

## Les locaux du CDOM 01 vont se rénover et s'agrandir

**N**ous sommes dans l'Ain 1493 médecins inscrits au tableau dont 950 actifs.

Le CDOM 01 est propriétaire de ses locaux depuis 30 ans. Ils sont devenus obsolètes, non conformes, non fonctionnels et exigus.

Nous avons besoin d'une grande salle de réunion, d'un bureau correct pour nos secrétaires et de l'accessibilité pour les handicapés.

Nous avons donc déposé un **permis de construire** pour rénover et agrandir nos locaux.

**Le devis de l'architecte** s'élève à 395 000 € (25 000 € pour les extérieurs, 200 000 € pour l'extension, 65 000 € pour la rénovation, 58 000 € de TVA, 40 000 € d'honoraires de maître d'œuvre et 7 000 €

d'honoraires CTCl- CSPS). Il faut ajouter les surcoûts possibles, les aménagements en informatique et mobiliers. **Le coût total est prévu pour 500 000 €.**

**Le financement** est envisagé comme suit :

- 150 000 € nous sont donnés par le fond d'harmonisation du CNOM,
- 150 000 € seront fournis par nos fonds propres (nos réserves étant suffisantes, ce qui ne met pas en danger la trésorerie dans l'avenir, le solde annuel étant positif),
- 200 000 € d'emprunt à la Caisse d'Épargne,

Les travaux devraient commencer, si tout se passe comme prévu, à l'automne 2015 pour une durée de 9 mois...



Projet cabinet d'architecture Delers & associés

# Ouverture de l'Unité de Soins Palliatifs



Docteur  
**Alexandre PIROLLET**  
Médecin responsable USP

Le projet couvait depuis plusieurs années. L'Unité de Soins Palliatifs (USP) a ouvert ses portes le 5 juillet 2015 à Fleyriat. Doté de 6 lits en chambre individuelle, ce service s'ajoute aux 132 autres USP présentes en France.

## Qu'appelle-t-on soins palliatifs et accompagnement ?

Les soins palliatifs s'adressent aux patients atteints de maladie évolutive mettant en jeu le pronostic vital, en phase avancée ou terminale, quel que soit l'âge du patient. Ce sont des soins actifs et continus pratiqués par une équipe interdisciplinaire, en institution ou à domicile. Ils visent à soulager les douleurs physiques, mais aussi à prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle, à sauvegarder la dignité de la personne malade et à soutenir son entourage.

## Quel est le rôle spécifique de l'USP ?

L'USP accueille des patients relevant de soins palliatifs, présentant des symptômes difficilement gérables ou nécessitant un temps d'accompagnement important. Elle peut aussi les accueillir pour un temps déterminé dans le cadre d'un répit et un soutien aux familles.

L'unité est donc résolument ouverte et travaille en réseau (Hospitalisation à Domicile, Équipe Mobile d'Accompagnement

et Soins Palliatifs, Association de Soutien aux Soins Palliatifs...).

Le rôle de l'USP est de favoriser le retour du patient dans son milieu de vie ou son unité de soins habituelle, une fois les symptômes contrôlés et la situation stabilisée.

L'USP n'accueille donc pas seulement des patients en fin de vie.

Afin de favoriser la prise en charge et l'accompagnement par les proches, l'unité dispose d'un espace d'accueil pour les familles, et d'heures de visites libres.

L'unité a par ailleurs une dimension de formation et de soutien des soignants en intra - ou extra-hospitalier.

## Comment adresser un patient ?

La demande d'admission dans l'unité est prescrite par un médecin directement à l'USP (demande écrite à faxer au **04.74.45.46.89**, cf modèle ci-joint, ou utiliser l'outil informatique « Trajectoire » : <https://trajectoire.sante-ra.fr/trajectoire/>).



Projet de locaux  
Cabinet d'architecture Garbit & Blondeau



Pour tout conseil téléphonique,  
l'unité peut être contactée au  
**04 74 45 44 31**





Une erreur de présentation des tableaux de cet article publié en janvier nous conduit à le reproduire dans ce Bulletin. Nous présentons nos excuses à Madame le Docteur Amélie Feyeux et à nos lecteurs.

Dr Bernard Bocquet et le Comité de Lecture



Docteur  
Amélie  
FEYEUX

Médecin généraliste  
Praticien HAD CHB

# L'hospitalisation à domicile (HAD)

## Résultats d'une enquête de satisfaction auprès des médecins généralistes vis-à-vis de l'HAD du CH de Bourg-en-Bresse.



A l'occasion de la présentation de cette enquête, nous souhaitons **remercier les médecins généralistes** qui ont bien voulu y répondre permettant ainsi l'obtention de résultats significatifs.

Le développement de l'hospitalisation à domicile figure depuis plusieurs années au nombre des priorités des pouvoirs publics en matière d'offre de soins. Au-delà de l'objectif économique, la volonté de répondre aux attentes des patients est affirmée. Ils souhaitent de plus en plus bénéficier à la fois de la qualité et de la sécurité des soins hospitaliers mais aussi du confort de leur domicile.

C'est dans ce contexte que la structure d'hospitalisation à domicile du Centre Hospitalier (CH) de Bourg a ouvert ses portes début 2008. Depuis la conception du projet l'équipe hospitalière a fait le choix d'un partenariat étroit avec les professionnels de santé libéraux. Afin de répondre à leurs attentes, une première enquête de satisfaction a été réalisée en 2010. Celle-ci avait mis en évidence une satisfaction globalement bonne mais aussi plusieurs axes d'amélioration conduisant à différentes mesures correctives.

En 2014, une enquête de plus grande ampleur a été conduite dans le cadre d'une thèse de fin d'études de médecine. Les développements ci-après en présentent les principaux résultats et les suites que l'équipe hospitalière se propose de donner à cette enquête.

Ce travail visait à connaître l'appréciation des médecins traitants vis-à-vis de la structure, appréhender les freins et les motivations pour participer à des prises en charge en HAD et enfin préciser leurs attentes. L'enquête a été réalisée au moyen d'un questionnaire adressé fin juin aux 158 médecins généralistes exerçant dans la zone d'intervention de la structure.

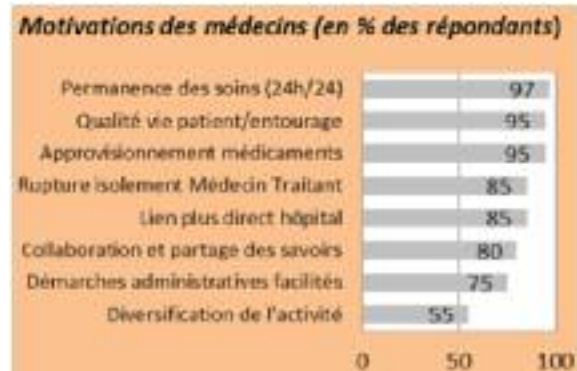
### Une participation forte, une note globalement favorable

**108 questionnaires** (68,4%) ont été retournés et 100 ont pu être exploités.

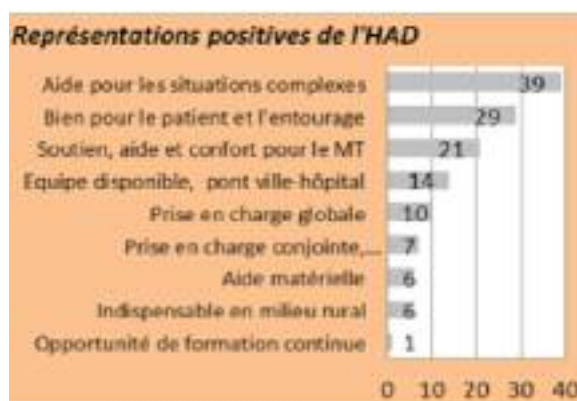
**88 notes** ont été attribuées correspondant à une moyenne de 6,95 sur 10.

### Différentes remarques positives

De manière globale, les motivations que nous avons imaginées ont été confirmées.



La répartition des remarques positives (en nombre de médecins) est la suivante :

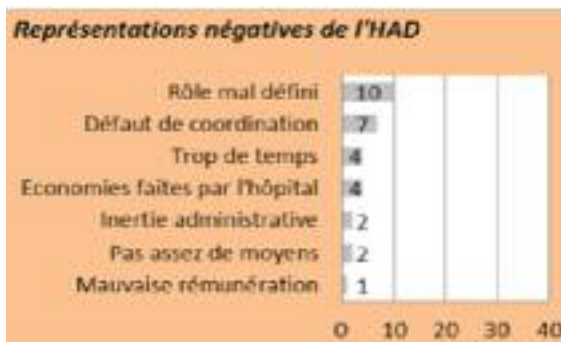


## Différentes remarques négatives

Les freins que nous avons énoncés ont, en majorité, été infirmés par les médecins.

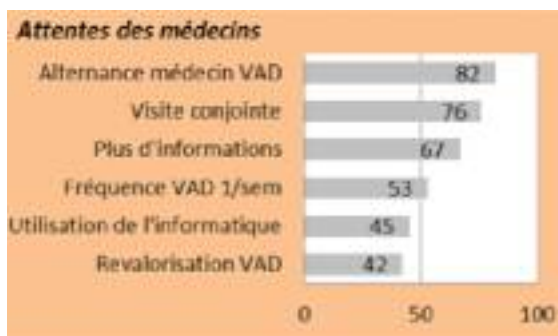


La répartition des remarques négatives (en nombre de réponses) se présente ainsi.



## Différentes attentes exprimées

Les plus fortes attentes concernent les visites à domicile ainsi que les informations transmises sur l'HAD.



## Les perspectives d'évolution

Différentes suites sont envisagées par la structure HAD afin de répondre aux attentes exprimées. Certaines pourront rapidement être opérationnelles, d'autres nécessiteront un temps de réflexion complémentaire et une validation par la Direction et/ou les autorités de tutelle de l'établissement.

→ une nouvelle convention cadre et une lettre de mission qui détaillera, pour chaque prise en charge :

- La fréquence des visites à domicile du médecin traitant,

- Leur réalisation en alternance (ou non) avec le médecin HAD,

- L'accord (ou non) pour une prescription par le médecin coordonnateur en cas de nécessité,

- Le souhait du médecin traitant d'être informé 24h/24 en cas de ré-hospitalisation ou de décès,

- Le mode de communication à privilégier.

→ La proposition systématique d'une visite de coordination initiale au domicile ou au cabinet du médecin traitant pour préciser le rôle de chaque intervenant.

→ Une information accrue des médecins traitants sur l'HAD : plaquette d'information, rédaction d'une lettre trimestrielle informatique, proposition de session de formation médicale continue, ...

→ Le changement de logiciel informatique fin 2014 et une connexion sécurisée à partir du cabinet. La structure envisage aussi d'informatiser progressivement les domiciles en laissant sur place une tablette.

Parmi les mesures nécessitant une réflexion complémentaire et une validation institutionnelle :

→ La demande d'attribution d'un poste d'interne en médecine générale pour le service d'HAD,

→ La revalorisation de la visite de coordination.

### INFORMATION :

Pour tout renseignement le service d'HAD du CHB est joignable au :

04.74.45.45.00

had@ch-bourg01.fr

# L'AMVARA qu'est-ce-que c'est ?

Docteur  
Michel  
BOVE

Docteur  
Bernard  
BOCQUET

L'Association des Médecins Retraités et Veuves Allocataires de la CARMF de la Région Rhône-Alpes regroupe les 800 adhérents des huit départements de notre région. L'AMVARA 01 compte actuellement 80 cotisants. Il existe 16 associations régionales réunies en Fédération des Associations Régionales des Allocataires de la CARMF : F.A.R.A.

La FARA occupe les 2 sièges du Collège des Retraités à la CARMF, ainsi que celui des « conjoints survivants », aux côtés des 19 sièges des cotisants (environ 125 000 cotisants pour 74 000 allocataires dont 8 000 adhérents à la FARA).

Sur le plan national, la FARA dialogue avec les cotisants, les dirigeants de la CARMF et les Pouvoirs Publics, afin de maintenir les droits des retraités allocataires et conjoints survivants. Elle tient un congrès bisannuel (prévu le 20 octobre en Alsace à Molsheim).

L'amélioration de notre retraite ne peut venir actuellement que de l'augmentation de la retraite complémentaire gérée par la CARMF. C'est l'objectif de la FARA regroupant les Associations Régionales.

Cette association, à but non lucratif, est composée exclusivement de bénévoles. Elle se donne les objectifs suivants :

- l'établissement de liens d'amitié et d'entraide entre membres de la profession et leurs conjoints (toutes caisses de retraites médicales confondues) : organisation de conférences, de manifestations culturelles, de réunions, de repas...
- la représentation et la défense des retraités et de leurs ayant-droits à la CARMF,

→ le développement des contacts entre confrères retraités. C'est pourquoi notre Association est ouverte à tous les médecins et leurs conjoints quel que soit leur régime de retraite (libéraux, salariés, hospitaliers...).

La retraite moyenne de la CARMF est de 31 260 € (soit 2 605 € par mois fin 2014). Sans une action solidaire de chaque retraité, elle se réduira au fil des ans. Elle repose sur trois piliers :

- un régime de base (R.B. = 21%) géré par la CNAVPL
- un régime complémentaire (R.C. = 44%) géré par la CARMF
- un avantage social vieillesse (A.S.V. = 35%) géré par l'ETAT

Un décret du 26/11/2011 a baissé le point de l'ASV progressivement jusqu'en 2015. Ce retard est particulièrement inquiétant, en particulier pour les pensions de réversion. Au-delà, c'est l'inconnue...

La FARA dont AMVARA-01 représente l'échelon départemental est la seule association représentant les médecins retraités dans le Conseil d'Administration et le Bureau de la CARMF. Dans les prochains mois, son rôle sera essentiel pour la défense de nos intérêts.

**DE NOTRE NOMBRE DÉPEND  
NOTRE INFLUENCE**

**SOYEZ NOMBREUX Á ADHÉRER**

**SI VOUS NE NOUS AIDEZ PAS Á  
DÉFENDRE VOTRE RETRAITE**

**QUI LE FERA ?**

**Deux dates à retenir :**

→ le 16 octobre :  
Réunion d'AMVARA-01  
(AG, conférence, repas)

→ le 20 octobre :  
Congrès de la FARA  
(Molsheim – Alsace)

CONSULTER LES SITES INTERNET

- de l'AMVARA : [amvara.org](http://amvara.org)
- des médecins retraités : [retraite-fara.com](http://retraite-fara.com)
- de la CARMF : [carmf.fr](http://carmf.fr)

## Assemblée Générale d'AMVARA

L'Assemblée Générale d'AMVARA regroupant les huit départements de Rhône-Alpes a lieu chaque année en avril. Une année sur deux elle se déroule à Lyon, en alternance avec un département.

Le 23 avril 2015, elle était organisée par AMVARA de l'AIN à Bourg-en-Bresse.

Les participants (111 inscrits) ont été reçus au Monastère Royal de Brou dans la salle de conférences à l'étage du 3<sup>e</sup> cloître... Après un mot de bienvenue par le Docteur Michel Bove, Président d'AMVARA 01 et le Docteur Jacques Rasclé, Président du Conseil de l'Ordre des Médecins de l'Ain, l'Assemblée Générale s'est déroulée sous la Présidence du Docteur Gérard Gacon. En fin de réunion, Monsieur Pierre-Gilles Girault, administrateur du monument, a présenté brièvement Brou et son histoire.

Pendant l'Assemblée Générale, les accompagnants ont visité avec intérêt l'Apothicaire de l'Hôtel-Dieu.

Après le repas de midi, à l'Auberge Bressane, apprécié dans la convivialité, la visite du Monastère s'est déroulée en trois groupes d'une trentaine de personnes sous la direction d'un guide-conférencier.

Cette journée, dans un cadre magnifique et sous un soleil printanier, a permis des échanges, des contacts amicaux et des retrouvailles.



### Composition du Bureau d'AMVARA-01 :

Président	Dr Michel Bove
Vice-Président	Dr Jean-Paul Renand
Secrétaire	Dr Bernard Bocquet
Secrétaire adjoint	Dr René Perdrix
Trésorier	Dr Jean-François Delarbre
Membres élus	Dr Alain Patillot Dr Gérard Gelin

### Composition du Bureau d'AMVARA :

Présidents d'Honneur	Dr Gérard Brillat Dr Victor Liebmann
Président	Dr Gérard Gacon
Vice-Présidente	Mme Geneviève Colas
2 <sup>e</sup> Vice-Président	Dr Jean-Pierre Dupasquier
Trésorière	Mme Joëlle Perrin
Secrétaire	Dr Alain Cartalat

# AMVARA-01

Association des Médecins et Veuves Allocataires de la CARMF-Rhône-Alpes

**Siège :** Ordre des Médecins de l'Ain,  
11 rue des Dîmes - 01000 Bourg-en-Bresse

☎ 04 74 23 07 14

### Tarifs des cotisations 2015

- 35 € pour les retraités allocataires de la CARMF,
- 22 € pour les retraités non allocataires,
- 12 € pour les conjoints survivants.

## Activité semestrielle du Conseil départemental

Le **Bureau** se réunit tous les premiers mardis du mois. Le **Conseil** tient une séance les troisièmes mardis de chaque mois.

Les **membres des Commissions** se réunissent chaque fois que nécessaire. Leurs membres effectuent les missions qui leur sont confiées (assistance à des réunions, colloques, comités, organismes divers, Caisse Primaire d'Assurance Maladie...) en fonction des invitations.

### Voici quelques chiffres pour le premier semestre 2015 :

- 77 projets ou contrats ont été étudiés
- 22 saisies de dossiers médicaux
- 31 accueils de confrères en vue de l'inscription au Tableau
- 4 plaintes reçues (dont une en cours de traitement)
- 3 réunions de conciliation
- 30 doléances traitées
- 37 invitations à des colloques, réunions, commissions...
- Conventions Relations Médecins - Industrie :
  - 23 réunions, séminaires et congrès
  - 10 études et enquêtes
  - 20 contrats d'intervenant



Docteur  
Bernard  
BOCQUET

## Mise en garde : retraités, restez assurés

Médecins retraités, nous évoquons parfois la nécessité, voire l'obligation de continuer à souscrire à une assurance Responsabilité Civile Professionnelle (R.C.P.).

### Nous rappelons à nos confrères concernés que :

→ Retraités, ils demeurent responsables de leurs actes effectués avant leur cessation d'activité. Leur responsabilité peut être engagée durant les dix années suivant la date de la consolidation d'une pathologie.

Ces dix ans doivent être ajoutés au nombre d'années séparant la pathologie de la majorité à 18 ans (ex. pour un enfant de 10 ans, dont la pathologie est consolidée à cet âge de 10 ans, la responsabilité des médecins sera effective tant que l'enfant n'aura pas 28 ans, soit 10 + 8 ans.)

→ Plus rarement, un médecin retraité peut être concerné et intervenir sur les lieux

d'un accident de la voie publique, sous peine d'être accusé de n'avoir pas agi, et d'avoir mis en danger la vie d'autrui. Une RCP permettra à notre confrère d'être assisté en cas de problèmes concernant son intervention.

→ En cas de participation à une manifestation officielle (assistance médicale lors d'une épreuve sportive, réunion publique, encadrement d'une équipe de secourisme...), il est recommandé d'en informer son assurance RCP.

La RCP est à « prix réduit » pour un médecin retraité. Gardons l'habitude de la souscrire tout en étant retraité. Restons « docteurs » !!!



Docteur  
Robert  
LACOMBE

L'Agence Régionale de Santé et la Direction départementale de la Cohésion Sociale mettent en place une plateforme Sport-Santé et nous demandent de vous informer.



Nous savons aujourd'hui que le mode de vie, la façon de se nourrir, le temps de repos, le mental, la qualité de sommeil, l'activité physique sont les maillons indispensables à la chaîne de la vie en pleine santé.

Par ses effets bénéfiques sur la santé physique, mentale et sociale, une activité physique adaptée est donc à encourager.

Respirer, manger, bouger quotidiennement, cela dépend de nous mais aussi de notre environnement...

Le département de l'Ain s'est doté d'un outil pour œuvrer à la promotion et au développement du sport comme facteur de santé publique en créant la **Plateforme Sport Santé**.

Cette plateforme a pour objectif de **renforcer le lien entre les réseaux, les professionnels de santé, le public et les associations sportives pour faciliter la reprise et le maintien d'activité physique des personnes éloignées de la pratique et/ou éprouvant des difficultés de santé.**

#### Le public visé :

- Les personnes en situation de précarité et en exclusion sociale
- Les personnes atteintes de maladies chroniques ou en situation de handicap.
- Les personnes post greffe ou en rémission de cancers
- La population vieillissante
- Et une attention particulière est portée aux personnes dépendantes (alcool, tabac, drogues...) compte tenu des indicateurs de santé dans l'Ain.

Pour ces publics l'incitation à la pratique d'activité physique permet de redonner envie, d'amener à une pratique régulière et de pérenniser cette activité dans la durée.

Le moteur principal de la pratique reste, à tout âge, **le plaisir !**

→ POUR NOUS CONTACTER :  
06 70 09 87 76 info@ainsportsante.fr

Depuis plusieurs années, les comités sportifs et les fédérations, intègrent la dimension « sport santé » et font preuve d'initiatives dans les associations. Dès sa naissance en septembre 2014, la plateforme a permis de structurer leurs actions, d'aider leur développement, d'assurer un accompagnement et de mutualiser les réseaux en levant les freins de l'accessibilité à la pratique.

#### Pour cela, nous nous appuyons sur :

- Le recensement des offres à **proximité du domicile** tout en misant sur des **activités diversifiées** pour conserver la notion de plaisir, indispensable à l'engagement et à la motivation.
- **La qualité**, car nous nous assurons que les éducateurs soient formés à l'encadrement sportif tout en proposant une formation sur la connaissance des publics spécifiques.
- **Des activités adaptées**, pour prendre en compte les spécificités et les problématiques de santé... **Ateliers passerelles** pour les plus inactifs, séances sport-santé sont nos deux dispositifs pour la remise en activité progressive...
- **L'évaluation**, pour mesurer l'impact physique, émotionnel et psychique du dispositif des protocoles spécifiques ont été définis avec une **équipe médicale** de manière à pouvoir quantifier certains marqueurs et ainsi mesurer l'efficacité de l'activité physique et l'évolution de chaque individu. Un **livret de suivi** est remis pour assurer le lien entre les médecins, les équipes sportives et la Plateforme.
- **Un coût diminué** en fonction des nécessités, pour faciliter la prise de licence grâce à notre « Chèque Sport ». Enfin nous avons créé des **outils de communications** pour rendre visible tout cela.
- **Un travail en partenariat avec les professions médicales** et paramédicales, les associations de santé, les établissements spécialisés, les centres de médecines préventives, le mouvement sportifs, les mutuelles, les caisses de retraite est indispensable pour faire un travail d'accompagnement de qualité et ainsi placer l'individu au centre du dispositif...

#### Vous êtes un relais et un acteur incontournable...

Ensemble positionnons l'activité physique comme une thérapie non médicamenteuse !

Une affiche est à votre disposition avec ce bulletin pour votre salle d'attente et des flyers peuvent vous être remis. Notre site internet est à votre disposition [www.ainsportsante.fr](http://www.ainsportsante.fr)

Fédérer

Accompagner

Adapter

Soutenir



Docteur  
Jacques  
**BARADEL**

ASRA reste à votre écoute et à votre disposition 7j/7 et 24h/24 au 0.805.62.01.33

Le réseau ASRA (Aide aux Soignants Rhône Alpes) a maintenant plus de 3 ans d'existence ; une nouvelle journée de formation des Médecins de soutien s'est tenue le 06/06/2015.

Depuis 3 ans, le réseau a reçu 280 appels de confrères en difficulté (soit une moyenne de 7,7 appels /mois) :

- 60% des appels émanent de femmes ; 30% proviennent de conjoints de médecin,
- la majorité des appelants (41%) sont des médecins généralistes ; 30% des hospitaliers,
- 34% des appels concernent un épuisement professionnel ; 18% des situations conflictuelles ; 13% des problèmes psychiatriques ; 11% des difficultés financières ; 7% un besoin de paroles ; 3% des addictions ; 2% une grande dépendance ; 14% des situations diverses.

Les personnes ressources (essentiellement psychiatres et commissions d'entraide des CDOM) apportent leur aide dans 70% des appels.

Pour ces 3 années, 13 appels provenaient de confrères de notre département de l'Ain.

**Lors des appels c'est toujours un médecin qui répond (astreinte) 7j/7 et 24h/24.**

Il essaiera de vous aider à régler vos difficultés par la discussion (anonyme si vous le désirez) ou en contactant une personne ressource qui se mettra en contact avec vous ou que vous pourrez contacter vous-même (la première consultation étant gratuite aussi bien pour les psychiatres que les avocats, les juristes, les comptables...). Si vous le voulez bien, il vous recontactera dans les semaines et mois suivants pour prendre des nouvelles.

**Ne restez pas isolés avec vos difficultés.** N'hésitez pas demander de l'aide au réseau ASRA qui est une structure d'accueil chaleureuse et confraternelle avant qu'il ne soit trop tard...





Docteur  
Andrée  
PARRENIN

## A propos de la généralisation du tiers-payant

Le Conseil national de l'Ordre des médecins a été consulté, par l'Inspection Générale des Affaires Sociales, le 15 avril 2013 sur la compatibilité d'une généralisation du tiers payant avec la déontologie médicale.

**Les modalités de paiement des honoraires dus aux médecins libéraux font effectivement partie intégrante du contrat de soins entre le médecin et le patient, et il appartient au Conseil national de veiller à ce que l'extension du tiers-payant ne remette pas en cause la conformité de l'exercice professionnel à la déontologie médicale.**

Le Conseil national constate, tout d'abord, que la pratique du tiers payant s'est déjà très largement étendue au cours des décennies passées (ALD, CMU-C, permanence des soins, forfait global en EHPAD, accidents du travail et maladies professionnelles, etc...).

**En conséquence, il a été répondu officiellement à l'IGAS que la pratique du tiers-payant n'est pas en soi anti déontologique.**

Toutefois, le Conseil national a assorti cette réponse des observations suivantes qui en sont parties intégrantes et s'étonne de ne pas les retrouver dans le rapport de l'IGAS publié en février 2014 :

1. Ni le tiers-payant, ni sa généralisation ne mettent en cause l'indépendance professionnelle des praticiens s'ils s'accompagnent de mécanismes empêchant que les praticiens soient à la merci des financeurs et que les délais de versement de leurs honoraires ne deviennent une variable d'ajustement de la trésorerie de l'assurance maladie obligatoire ou complémentaire.
2. Il convient de distinguer le paiement direct des honoraires du **paiement à l'acte qui doit demeurer l'un des piliers de la médecine libérale**. Il est bon de rappeler ici que l'acte médical s'inscrit dans une relation singulière entre un médecin et un patient qui ne peut faire l'objet d'une normalisation systématique.
3. **Le tiers payant ne doit pas être imposé aux praticiens en dehors des situations** où le législateur a estimé qu'il constituait une condition de l'accès aux soins. Chaque praticien doit être en mesure de choisir sa pratique dès lors que la patientèle en est préalablement informée.
4. **La sécurité des médecins est un faux prétexte d'extension du tiers-payant** dès lors qu'il apparaît au travers de l'observatoire de la sécurité que le vol ou la tentative de vol d'espèces ou de chèques est rare et qu'en tout état de cause, le développement du paiement par carte bancaire constitue une réponse tout aussi adaptée à cette problématique.
5. Dès lors que les objectifs affichés sont l'accès aux soins et la simplification administrative, il convient que le tiers-payant soit intégral et prenne en charge la totalité du tarif de responsabilité, y compris donc le ticket modérateur. Cela suppose bien entendu la généralisation des complémentaires santé et l'articulation entre l'assurance maladie obligatoire et les assureurs complémentaires. Dans un tel dispositif, les médecins pratiquant des honoraires différents réclameraient uniquement la différence entre les honoraires facturés et ces tarifs de responsabilité.



6. Cette généralisation est subordonnée à la mise en place de garanties de paiement dans des délais courts, à la possibilité de contrôler automatiquement l'exhaustivité des paiements et à l'existence d'un interlocuteur unique.

Pour mémoire, l'IGAS a récemment pointé, dans un rapport consacré aux centres de santé, la charge administrative et les coûts résultant de la mise en œuvre du tiers payant et plus particulièrement du tiers payant intégral.

En pratique l'assurance obligatoire devrait verser la totalité des honoraires dus au praticien. Les règlements et compensations entre assureurs obligatoires et complémentaires, que la loi ou des conventions devraient mettre en place, ne sont pas l'affaire des médecins.

**Le Conseil national sera vigilant sur les difficultés ou les dérives possibles de cette généralisation et demande qu'une évaluation objective de cette généralisation, avec les pré-requis ci-dessus énoncés, soit mise en place avec les représentants des médecins.**

## Secret Médical et risque imminent de mise en danger de la vie d'autrui

Le dramatique crash aérien du 24 mars 2015 soulève de nouveau la question du respect du secret médical par le médecin.

L'Ordre rappelle que le secret médical, instauré dans l'intérêt des patients, est une condition indispensable à leur confiance. L'obligation de respect du secret est générale et absolue (article 226-13 du code pénal et articles L.1110-4 et R.4127-4 du code de la santé publique).

En l'état actuel, les dérogations possibles au secret médical sont limitées (article 226-14 du code pénal) à l'initiative du médecin, à trois hypothèses : les sévices ou privations sur mineurs et personnes vulnérables ; avec leur accord, les sévices ou privations sur des personnes majeures ; le caractère dangereux de personnes qui détiennent une arme ou envisagent d'en acquérir une.

Toutefois, à titre exceptionnel et en cas de risque grave et imminent de mise en danger d'autrui, qu'il ne peut prévenir au-

trement, et après qu'il ait épuisé toute autre solution, le médecin peut selon le Conseil national de l'Ordre s'affranchir du secret médical en informant le médecin chargé de la santé au travail sinon en saisissant le Procureur de la République. Le médecin pourrait alors invoquer l'état de nécessité absolue, par analogie avec les dispositions de l'article 122-7 du code pénal, qui exonère de toute responsabilité pénale la personne qui accomplit « face à un danger actuel et imminent » un acte nécessaire et proportionné à la gravité de la menace.

En toute hypothèse, l'information doit être proportionnée à la gravité du danger.

**Le Conseil national de l'Ordre des médecins souligne l'importance des questions soulevées qui concernent une grande variété de situations, allant bien au-delà du cas à l'origine des interrogations actuelles et il lui paraît souhaitable de ne pas légiférer dans l'urgence et l'émotion.**

Docteur  
Andrée  
**PARRENIN**



Docteur  
Robert  
PHILIPOT

## La famille Adam à Bourg-en-Bresse Des psychiatres de père en fils



Le Dr Alloys Adam

### Le Dr Alloys Adam

Il était d'origine alsacienne, né à La Wantzenau, une petite commune au nord de Strasbourg. Mais après la défaite de 1870, il opta pour la France et quitta sa province devenue allemande pour rejoindre notre région.

Le 16 juillet 1886, en raison d'un grave problème de maltraitance découvert lors d'une enquête de la Commission de Surveillance des établissements d'aliénés de Bourg, Mr Gaston Joliet, préfet de l'Ain, est amené à révoquer le médecin psychiatre de St-Georges et à relever de ses fonctions la Supérieure de la communauté de St Joseph, directrice de l'hôpital. En lieu et place est créé un **poste de Médecin-Directeur, sur lequel est nommé le Dr Alloys Adam** qui va devoir assumer la lourde tâche d'administrer et soigner les 550 malades mentaux de l'établissement. Il est secondé par un interne nouvellement nommé.

**Sous l'administration du Dr Adam, les conditions d'hospitalisation s'améliorent :**

Il crée un quartier d'observation pour les nouveaux entrants et un quartier séparé pour les mineurs. Les cellules pour agités sont agrandies, mieux aérées, certaines sont matelassées sur les parois. Les toilettes sont réaménagées avec chasse d'eau et lavabos. On installe le chauffage central. Par ailleurs on augmente les rations alimentaires quotidiennes et les jours de régime maigre sont réduits de 3 à 2.

Les sœurs hospitalières sont désormais placées sous l'autorité directe du médecin-directeur pour tout ce qui est d'ordre médical, de même pour le surveillant-chef des infirmiers et la surveillance des opérations de l'économat. Le Dr Adam s'entend avec le nouvel aumônier, nommé par l'évêque de Belley, au sujet des exercices religieux auxquels les malades peuvent prendre part. C'est aussi lui qui décide



Hôpital St-Georges

quel travail un aliéné est capable d'effectuer. Certes le produit de ce travail revient à l'asile, mais une petite rémunération de 0,08 centimes/jour est désormais attribuée à ces aliénés.

En 1897, St-Georges dispose de 160 lits pour les régimes spéciaux (pensionnaires de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> cl) et de 490 lits pour le régime commun. Un tiers des hospitalisés est originaire de Saône et Loire.

On compte une moyenne de 10 à 15 admissions/mois, uniquement masculines, et autant de sorties, soit sur amélioration, soit à l'essai, parfois sur guérison, ou, le plus souvent hélas, par décès.

Pendant la Grande Guerre de 1914-18, le Dr Adam recevra 2 à 3 hospitalisations militaires par mois, essentiellement des soldats venus du front gravement psychiatisés par l'horreur des combats.

A chacune de ses visites, la **Commission de Surveillance apprécie les améliorations apportées et félicite le Dr Adam pour ses connaissances professionnelles, ses qualités d'administrateur, son zèle et son dévouement.** En 1927, après 41 années d'activité, il prend sa retraite bien méritée.

### Le Dr Emile Adam

son fils cadet, lui succède comme médecin-directeur de St-Georges. Excellent psychiatre, →

il assumera ses fonctions, avec le même talent, dans la continuité de son père. En 1944, ayant appris que son fils en préparation du baccalauréat avait été pris dans la rafle du Lycée Lalande par la milice, il se précipite en gare de Bourg pour tenter de le retrouver à Lyon. Il décède brutalement, victime d'une crise cardiaque, en prenant son billet de train.

## Le Dr Frantz Adam,

le fils aîné d'Alloys, fut aussi un **psychiatre de renom**. Né à Bourg le 1er janvier 1886, un peu farceur et volontiers dissipé, renvoyé du collège de Bourg, il continue ses humanités au collège de Belley. Il fait ses études de Médecine à Lyon, obtient son doctorat en 1912 et fait son internat psychiatrique à l'hôpital de Charenton.

**Mobilisé en 1914** alors qu'il est jeune médecin psychiatre à l'asile de Chalon sur Saône, il intègre en novembre le 23<sup>e</sup> RI, le régiment de Bourg, alors en campagne dans les Vosges. Médecin aide-

major de 2<sup>e</sup> cl, il rejoint le redoutable secteur de La Fontenelle et se trouve d'emblée confronté à la multitude des blessés, des agonisants et des morts. En portant secours sous la mitraille, il sera lui-même blessé à la jambe par un éclat d'obus en juin 1915 et évacué sur l'Hôtel-Dieu de Bourg où il retrouve sa famille. En décembre, il part rejoindre l'enfer du Vieil Armand où 907 hommes et 24 officiers seront tués dans la seule journée du 20 décembre 1915. Il soigne et reconforte les blessés avec un dévouement exemplaire. Après les Vosges, c'est le champ de bataille de la Somme, puis l'Argonne, la Champagne, Verdun où il est promu médecin-chef du régiment, Villers-Cotterêts...

C'est près de l'Escaut qu'il apprend enfin l'heureuse nouvelle de l'armistice.

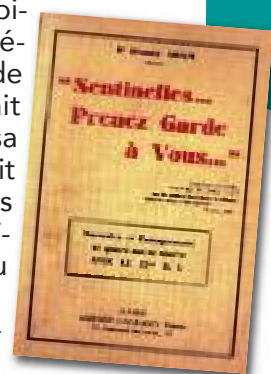
Ayant toujours à portée de main son petit Vest Pocket Kodak, il est aussi devenu **photographe des tranchées**, véritable photo-reporter de guerre.

C'est ainsi que pendant plus de 4 ans, il a pris sur le vif environ 500 clichés donnant à voir les souffrances des poilus tout au long de cette guerre sans merci. Parmi ces photos de désolation, quelques unes sont aussi d'émouvantes et fugaces images de la camaraderie humaine. Dès décembre 1918 après sa démobilisation, il est nommé médecin-aliéniste à l'hôpital psychiatrique de Rouffach près de Mulhouse. Il y fait toute sa carrière jusqu'au jour de sa retraite le 1er janvier 1956, ayant écrit ses **souvenirs de guerre** dans plusieurs ouvrages dont son célèbre « *Sentinelles...prenez garde à vous* » paru en 1931.

Retiré en région parisienne, il décède en 1968 à 82 ans et repose au cimetière de Vanves.

Médecin d'une grande valeur humaine, il avait pour doctrine « *soigne et traite chaque malade comme s'il était ton père, ton frère ou ton fils* ». Au front comme à l'hôpital il était adoré de ses patients. Il était décoré de la Légion d'honneur et de la Croix de Guerre avec palmes.

Il avait 4 sœurs et un autre frère, **André Adam** né le 17 janvier 1894 qui a été fait prisonnier pendant la Grande Guerre. Curé, chanoine, il est ensuite devenu aumônier de l'Hôtel Dieu de Bourg de 1960 à 1970 avant de prendre sa retraite à la maison des prêtres de Pont d'Ain où il décède le 15 mars 1978.



Le Dr Frantz Adam

*La famille Adam, une famille exceptionnelle, toute de dévouement au service des hommes.*



Evacuation d'un blessé dans une tranchée.



Remise de décoration dans la Cour de l'Hôtel-Dieu.

## Médecins du département de l'Ain recherchant un associé ou un collaborateur ou un successeur

**Cabinet de 5 médecins généralistes**  
situé à **FERNEY VOLTAIRE** (01210),  
recherche un collaborateur pour 5 demi-journées  
par semaine (soit 30 à 35h). Cabinet informatisé,  
logiciel Shaman, secrétariat temps plein, participant à  
un pôle de santé pluriprofessionnel.  
Tél. 04.50.40.11.11  
ou par mail : [drlyonnetcoulibaly@orange.fr](mailto:drlyonnetcoulibaly@orange.fr)

**Groupe médical à MEXIMIEUX**  
(01800) composé de 4 médecins  
généralistes, cherche  
un 5<sup>e</sup> associé généraliste. Exer-  
cice semi-rural, grande banlieue  
de Lyon, à 30 mn de l'aéroport  
Saint Exupéry, autoroute, train  
jusqu'à Lyon.  
Ville touristique (Pérouges) très  
animée. Tél : 04.74.61.05.11

**Docteur Richard VANDECREME,**  
médecin généraliste à **ARS SUR FORMANS** (01480),  
souhaite trouver un successeur pour le 1<sup>er</sup> janvier 2016.  
Matériel (dont informatique) entièrement offert, au-  
cune reprise de patientèle, le local est loué. Homéo-  
pathie souhaitable mais pas obligatoire.  
Merci d'appeler au 04.74.00.76.76,  
ou d'écrire à [r.vandecreme@orange.fr](mailto:r.vandecreme@orange.fr)

**Cabinet Médecine Générale**  
**Dr Reybert à NEYRON**  
proche de Lyon, recherche  
collaborateur et/ou successeur(s)  
cession gratuite loyer mensuel  
650 € pour début 2015.  
[jnreybert@orange.fr](mailto:jnreybert@orange.fr)

**Docteur Joël GROSSIORD,**  
médecin généraliste à **TREFFORT CUISIAT** (01370)  
recherche un/une associé(e)  
Présence d'une secrétaire le matin et télé-secrétariat  
l'après-midi, partage des samedis avec les confrères  
des environs proches, environnement agréable,  
beau village du Revermont  
Tél : 04.74.51.39.73

**Médecin généraliste** en Maison  
Médicale, à **MONTAGNAT** en  
périphérie de Bourg-en-Bresse  
(Ain), en zone semi-rurale,  
recherche **associé(e) ou collabora-  
teur** dans un premier temps.  
Tél. 06.62.75.19.68 / 04.74.51.60.89  
ou par mail : [branchy-gerbaud.  
carole@orange.fr](mailto:branchy-gerbaud.carole@orange.fr)

**La Commune de THOIRY** (7500 hab)  
recherche **deux à trois médecins** pour exercer  
dans le cadre d'une Maison Médicale comprenant  
5 médecins, 2 infirmiers, 1 kinésithérapeute et une  
psychologue, située dans une résidence pour per-  
sonnes âgées. Ouverture prévue en 2017. Un pre-  
mier appartement pouvant servir de cabinet médical  
est d'ores et déjà disponible. Possibilité d'exercice  
en collaboration dans cabinet installé avec le  
Dr FRANCK, en attendant la réalisation du projet.  
Région dynamique entre les Alpes et le Jura,  
à proximité de Genève, près d'un aéroport  
et d'une gare TGV.  
Contact : **Dr Gilles FRANCK** tél. 06.20.95.46.94

**Docteur Guy NAVARRO**  
(médecin généraliste)  
à **DAGNEUX** (01120) recherche  
un associé. Tél : 04.72.25.76.16

**Les médecins de la Maison Médi-  
cale de MONTREVEL-EN-BRESSE**  
(01340) recherchent  
un **collaborateur** ou un **associé**.  
Tél : 04.74.30.83.22

**Cabinet de groupe de médecine  
générale (3 médecins)**  
de **MANZIAT** recherche un  
associé ou un collaborateur,  
tél : 03.85.36.12.12



## Médecins du département de l'Ain recherchant un associé ou un collaborateur ou un successeur

**Dr Michel GIROUD, Médecin Généraliste, Expert Judiciaire**

514 rue sur la Roche à **CORVEISSIAT** (01250)

Recherche un(e) **associé(e)** temporaire avant transmission du cabinet médical (Propharmacie),  
Salaré en EHPAD et Expertises (si diplômes adaptés)

Tél : 04.74.50.72.64 - mobile 06.76.09.32.76

e-mail : mgiroud001@rss.fr

*Le local professionnel et le logement, propriété communale, seront mis à disposition gratuitement selon conditions à négocier.*

**Dr Claudie THIRY** recherche un(e) associé(e) médecin généraliste ou spécialiste pour partager ses locaux professionnels sur ORNEX –

Tél : 06.08.43.01.86

Un cabinet médical est vacant au sein de la **Maison de Santé Pluriprofessionnelle de CHALAMONT** accueillant actuellement plusieurs professionnels de santé (médecin généraliste, dermatologue, dentiste, cabinet d'infirmières, orthophoniste, association de soins à domicile). Local conforme aux normes ERP –

Loyer attractif. Géré par la communauté de communes de Chalamont.

Contact : Mme Claire PICARD - 04.74.61.76.76

**Centre Médical de FERNEY VOLTAIRE** cherche spécialistes secteur II pour une installation en association. Très bonnes conditions de travail, clientèle assurée. Préférence pour gynéco-médical, pédiatre, ou échographiste fœtal.

Contactez le 06.64.23.67.11

Le Centre Hospitalier de **TREVOUX** appartenant à la Communauté Hospitalière de Territoire de l'**Hôpital Nord-Ouest** recrute un médecin temps plein ou temps partiel (80%), en **poste partagé** sur 2 sites :

- Médecin coordonnateur pour 4 ou 5 ½ journées à l'EHPAD de Villars les Dombes (82 lits)
- Médecin venant renforcer une équipe de 2 praticiens gériatres à l'EHPAD de Reyrieux rattaché au CH de Trévoux (182 lits)

Poste disponible immédiatement - Participation aux gardes et astreintes au CH de Trévoux

**Docteur Stéphane LELEU**, Vice-Président de la CME :

04 74 10 51 21 sleleu@ch-trevoux.fr

**Monsieur David CATILLON**, Directeur : 04.74.10.50.11  
dcatillon@lhospitalnordouest.fr

**La Maison de Retraite Publique de VILLARS LES DOMBES** (01), 82 lits dont 14 places d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA), recherche un **médecin coordonnateur** pour 4 ou 5 demi-journées. Poste à pourvoir immédiatement.

*Madame Marie-Laure MURGUE, directrice, 37, rue du Collège, 01330 VILLARS LES DOMBES.*

Tel : 04.74.98.01.04 – courriel :  
contact@ehpadvillars.fr

**Bellegarde sur Valserine** (près Genève et Annecy) le Docteur **Françoise GUILLEMOT**, médecin généraliste, recherche un confrère en collaboration ou association.

Conditions d'installations intéressantes

Tél. 06.74.14.40.97 ou 04.50.56.04.17

**La Commune de LELEX**, massif du Jura, région touristique et frontalière avec la Suisse, station de ski Hiver-été, dans une vallée de 1 000 habitants permanents et de 5 000 lits d'accueil,

**recherche un médecin généraliste.**

*M. Pierre MOREL, Maire.*

Tél. 06.08.10.05.28

## Docteur Patrick Barbier (09.07.1949 – 01.01.2015)



Le Docteur Patrick Jean-Marie Barbier nous a quittés le 1<sup>er</sup> janvier 2015 au terme de beaucoup de souffrances, qu'il a supportées avec un grand courage.

Il a été l'homme d'une seule spécialité, l'ORL, et d'un seul Tableau du Conseil de l'Ordre.

Il est né à Lyon le 9 juillet 1949 dans le 2<sup>e</sup> arrondissement.

Etudes médicales à Lyon, CES d'Oto-Rhino-Laryngologie obtenu le 9 septembre 1977, thèse de Doctorat le 25 janvier 1978, inscription au Tableau de l'Ain sous le numéro 956 le 28 février 1978 et en même temps début de son exercice à Bourg, 28 bis avenue des Anciens Combattants.

Il a cessé son activité et pris sa retraite le 1<sup>er</sup> octobre 2014 du fait de son état de santé.

Ceux qui l'ont connu ont pu apprécier sa franchise, associée à un caractère direct qui ne connaissait pas le sous entendu.

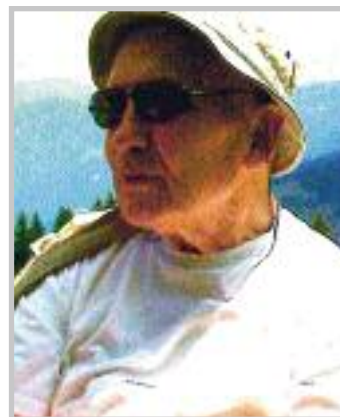
Je l'ai surtout connu à la fin de sa vie et il m'a beaucoup impressionné par son courage face à la maladie qui l'a emporté bien rapidement.

A Christiane, son épouse, Caroline, Nathalie et Philippe, ses enfants, à Tom, Lucas, Nell et Eliott, ses petits-enfants, nous disons toute notre sympathie.

*Docteur Jacques Rascle*

## Docteur Pierre Abeille

(01.07.1916 – 24.02.2015)



**P**ierre Abeille, Psychiatre de l'Etablissement Thermal de Divonne-les-Bains, nous a quittés le 24 février 2015.

Il était né en 1916 à Marseille.

Ancien Interne des Hôpitaux, il fût qualifié en Neuropsychiatrie.

En trente-cinq ans d'activité dans la station thermale, il développa les techniques d'hydrothérapie, de psychothérapie et des techniques de relaxation.

Avec la même passion, il s'intéressa à la création artistique et au mouvement gestuel.

Il eut de solides amitiés dans le monde des surréalistes, tel Max Ernst, Guggenheim ou autres, comme des liens étroits avec son cousin André Roussin.

En 1983, il prit une retraite bien méritée, mais persévéra dans ses recherches artistiques. Grace à la pratique de la médita-

tion Zen, il découvre la technique du « pointillage » où l'élément graphique naît de la juxtaposition de points infimes qu'une main « libre » dépose, à l'image des anciens Maîtres de la calligraphie chinoise : « avoir une tête vide et la main libre ». Là réside l'inexprimable au sens de l'expérience intérieure singulière.

J'ai eu la chance de travailler quelques jours à ses côtés : il remplaça au pied levé un confrère accidenté. Je pus alors approcher le vivant souvenir qu'il laissa auprès de sa patientèle ; chacune et chacun lui témoignant un grand attachement.

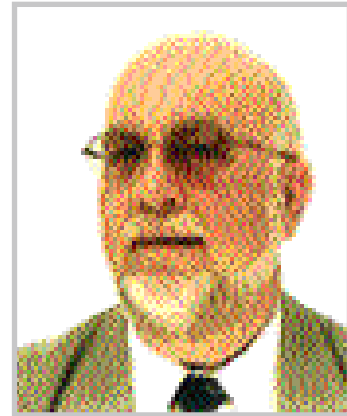
Ma pensée va à Odette, son épouse, qui l'a si étroitement entouré. Nous devinons sa peine et son immense tristesse.

Nous lui présentons nos plus sincères condoléances.

*Docteur James Constant*

## Docteur Richard Rokita

(25.01.1939 – 06.05.2015)



**N**ous avons appris avec beaucoup de peine le décès de notre confrère et ami le Docteur Richard Rokita.

Ce médecin n'a pas exercé dans notre département mais il y est arrivé en 2002 pour y vivre sa retraite.

Il est né à Montceau-les-Mines le 25 janvier 1939.

Il a fait ses études de Médecine à Lyon où il a soutenu sa thèse le 10 février 1965.

Il a toujours répondu aux sollicitations du Conseil départemental de l'Ordre des médecins, en particulier en assurant la mis-

sion de personnalité qualifiée désignée par le Préfet au Conseil de Surveillance de l'Hôpital Ain Val de Saône et aussi lors de la campagne de vaccinations contre la grippe A H1N1 où il participa activement à sa réalisation.

Il est décédé le 6 mai 2015, le Conseil départemental de l'Ordre des médecins présente à Madame Stéphanie Rokita, son épouse, à Michel et Fabienne, Aline et Patrick, ses enfants, ses condoléances attristées.

*Docteur Jacques Rascle*



# Mouvements de tableau

## DU PREMIER SEMESTRE 2015

### INSCRIPTIONS

- **Dr Claudio-Daniel ALVAREZ**, sp. en chirurgie viscérale et digestive, exerce au CH de Fleyriat à BOURG EN BRESSE
- **Dr Valérie ALVAREZ**, qualifiée en médecine générale, fait des remplacements
- **Dr Sandrine AURELLE**, sp. en médecine générale, exerce à SAINT DIDIER SUR CHALARONNE
- **Dr Mathilde AZE-DERVAUX**, sp. en médecine générale, sans exercice en France
- **Dr Loïc BARRAUD**, sp. en médecine générale, fait des remplacements
- **Dr Daniel BAUER**, qualifié en médecine générale, exerce à l'Etablissement Français du Sang, BOURG EN BRESSE
- **Dr Habiba BENGHALEM**, sp. en psychiatrie, exerce au CMP de CHATILLON SUR CHALARONNE
- **Dr Ramona BERINDEA**, sp. en médecine générale, s'est installée à BELLEY
- **Dr Kampalan BOULOS**, sp. en anesthésie-réanimation, exerce au CH de BELLEY
- **Dr Rémi BRUYERE**, sp. en anesthésie-réanimation, exerce au CH de Fleyriat à BOURG EN BRESSE
- **Dr Walid ELIAS**, médecin généraliste, exerce au Centre Hospitalier Public d'HAUTEVILLE
- **Dr Youssef EL MANSOURY**, sp. en médecine générale, fait des remplacements, va s'installer à la maison de santé d'OYONNAX
- **Dr Camélia EZ-ZEMMAM**, sp. en cardiologie et maladies vasculaires, a débuté une collaboration libérale avec la SELARL BRP. BOURG EN BRESSE
- **Dr Jean-Baptiste HOBEIKA**,

sp. en médecine générale, collaborateur libéral du Dr COUTURIER, REPLONGES

- **Dr Chaouki KIMOUCHE**, sp. en médecine générale, exerce au CH de BELLEY
- **Dr Julien LAMBIEL**, sp. en ophtalmologie, a débuté une activité libérale à Oyonnax (SELARL OPHTALMO PREVESSIN)
- **Dr Vincent LEBRUN**, sp. en anesthésie-réanimation, exerce à la Clinique Mutualiste d'AMBERIEU EN BUGEY,
- **Dr Sophie LE BERQUIER**, sp. en radio-diagnostic et imagerie médicale, a intégré la SELARL IMAGERIE MEDICALE DU PAYS DE GEX, FERNEY VOLTAIRE
- **Dr Thomas LIEUTAUD**, sp. en anesthésie-réanimation, exerce au CH de Fleyriat, BOURG EN BRESSE
- **Dr Virginie MICONNET**, sp. en médecine générale, fait des remplacements,
- **Dr Clément NICOL**, sp. en médecine générale, fait des remplacements
- **Dr Voahangy RAZANAMPARANY**, sp. en pédiatrie, exerce au CH de BELLEY
- **Dr Nicolas RIEG**, sp. en médecine générale, exerce au CH de Fleyriat à BOURG EN BRESSE
- **Dr Rodica ROTRUTA CEBAN**, sp. en gériatrie, s'est installée à TREVOUX
- **Dr Gilbert ROSSET**, sp. en médecine du Travail, sans activité médicale
- **Dr Taras SOSYAK**, sp. en neurologie, exerce au CH de Fleyriat à BOURG EN BRESSE
- **Dr Alain VISINET**, sp. en radio-diagnostic, retraité sans activité, BOURG EN BRESSE
- **Dr Laurentiu TRUSCA**, sp. en médecine générale, a ouvert un

cabinet à BELLIGNAT

- **Dr Bernard VALLET**, sp. en médecine physique et réadaptation fonctionnelles, exerce au CRF Orcet - Mangini
- **Dr Florence VIAL**, sp. en médecine générale, a succédé au Dr Aly PRINS à PONT DE VAUX
- **Dr Rima YANES**, sp. en médecine générale, exerce au CH de Fleyriat, BOURG EN BRESSE

### INSCRIPTION DE SOCIÉTÉ

- **SELARL « SASL »** (associée unique : Dr Agnès SCHENONE-WITMEYER) – JASSERON
- **SELURL « CABINET RODICA CEBAN »** (associée unique : Dr Rodica COTRUTA CEBAN – TREVOUX

### MÉDECINS RETRAITÉS CONSERVANT UNE ACTIVITÉ LIBÉRALE, SALARIÉE OU HOSPITALIÈRE

- **Dr Bakoly PALLE** a pris sa retraite hospitalière le 01.01.2015
- **Dr Gérard BONGLET** a pris sa retraite libérale le 01.04.2015
- **Dr Kamel ALLOUACHE** a pris sa retraite libérale le 01.04.2015
- **Dr Michel TARDY** a pris sa retraite libérale le 01.04.2015
- **Dr Bernard VUILLERMOZ** a pris sa retraite libérale le 01.04.2015
- **Dr André SANJUAN** a pris sa retraite salariée le 01.01.2015
- **Dr Elisabeth DELPUECH** a pris sa retraite salariée le 01.01.2015
- **Dr Roger COLLARD** a pris sa retraite libérale le 11.03.2015
- **Dr Patrick DUMONT** a pris sa retraite libérale le 01.07.2015
- **Dr Michèle MIGUET** a pris sa retraite salariée le 01.07.2015



**MÉDECINS RETRAITÉS AYANT CESSÉ TOUTE ACTIVITÉ**

- Dr **Brigitte TREMOLET** a pris sa retraite salariée le 01.01.2015
- Dr **Martine ARMAND** a pris sa retraite salariée le 01.09.2014
- Dr **Robert LACOMBE** a pris sa retraite libérale le 01.04.2015
- Dr **Marie-Christine LANGLET** a pris sa retraite salariée le 01.03.2015
- Dr **Chantal LAFARGE** a pris sa retraite salariée le 01.07.2014
- Dr **Annette JACQUEL** a pris sa retraite anticipée le 01.01.2015
- Dr **Yves BARRIERE** a pris sa retraite libérale le 01.07.2015
- Dr **Catherine CAVAILLES** a pris sa retraite hospitalière et libérale le 01.07.2015
- Dr **Maryvonne DELHOMME** a pris sa retraite libérale le 01.07.2015
- Dr **Gérald JULIEN** a pris sa retraite libérale le 01.07.2015
- Dr **Philippe GRIMAND** a pris sa retraite salariée le 01.07.2015

**TRANSFERTS DE DOSSIERS - RADIATIONS**

- Dr **Marc THIOLLET** – le 17.12.2014 pour les BOUCHES DU RHONE
- Dr **Chantal BOULIER-JACQUETIN** – le 21.12.2014 pour la CORSE DU SUD
- Dr **André JAMBON** – le 29.12.2014 pour archivage au Conseil National
- Dr **Jean-Luc BENDECK** – le 29.12.2014 pour archivage au Conseil National
- Dr **Olivier COURET** – le 12.01.2015 pour l'ISERE
- Dr **Marie COURET** – le 12.01.2015 pour l'ISERE
- Dr **Raymond BUZISA KASOMBO** – le 13.01.2015 pour la CHARENTE MARITIME

- Dr **Hugues NGUYEN** – le 20.01.2015 pour l'HERAULT
- Dr **Pascale MIGUET-DANZIN** – le 26.01.2015 pour la SAVOIE
- Dr **Magali MARTIGNE** – le 27.01.2015 pour MAYOTTE
- Dr **Mihail MIHAILESCU** – le 02.02.2015 pour la NIEVRE
- Dr **Giovanni CUOZZO** – le 04.03.2015 pour l'ILLE ET VILAINE
- Dr **Olivia PORQUET** – le 05.03.2015 pour la HAUTE SAVOIE
- Dr **Théodore HOJABR** – le 11.03.2015 pour la HAUTE SAVOIE
- Dr **Roxana PETCU** – le 17.03.2015 pour la liste des médecins résidant et exerçant à l'étranger
- Dr **Eliane CUISINIER** – le 19.03.2015 pour la MOSELLE
- Dr **Aline ARMANGAUD-BENAT** – le 20.04.2015 pour la SAONE ET LOIRE
- Dr **Joël DELHOMME** – le 20.04.2015 pour l'ARDECHE
- Dr **Delphine MANENT-SELLIER** – le 20.04.2015 pour le RHONE
- Dr **Davide DASSIO** – le 27.04.2015 pour la HAUTE SAVOIE
- Dr **Zina HAMIZI-BENMAMMAR** – le 24.04.2015 pour le RHONE
- Dr **Régis THOMAS** – le 19.05.2015 pour la CHARENTE MARITIME
- Dr **Caroline SAUER** – le 19.05.2015 pour le RHONE
- Dr **Fatia MGHEZZI-HABELLAH** – le 30.05.2015 pour le RHONE
- Dr **Gaëtan DEPRET** – le 02.06.2015 pour l'OISE
- Dr **Françoise GREGOIRE** – le 11.06.2015 pour la LOIRE ATLANTIQUE

**QUALIFICATIONS****Suite aux avis de la Commission nationale :**

- Dr **Ludovic DEBONO** est qualifié SPECIALISTE EN GERIATRIE

**Par la Commission nationale d'appel**

- Dr **Nicholas SEDILLOT** est qualifié SPECIALISTE EN REANIMATION

**De plein droit :****En médecine générale :**

- Dr **Sandrine AURELLE**
- Dr **Youssef EL MANSOURY**
- Dr **Jean-Baptiste HOBEIKA**
- Dr **Clément NICOL**
- Dr **Loïc BARRAUD**
- Dr **Nicolas RIEG**

**Qualifiés au vu des diplômes, attestations de conformité ou autorisation d'exercer la médecine en France :****En ophtalmologie :**

- Dr **Julien LAMBIEL**

**En médecine générale :**

- Dr **Ramona BERINDEA**
- Dr **Laurentiu TRUSCA**
- Dr **Chaouki KIMOUCHE**
- Dr **Rima YANES**

**DIPLÔMES ENREGISTRÉS**

- Dr **Mohamed BOUAICHA** – Capacité de Gériatrie
- Dr **Hélène JARRY** – Capacité de Gériatrie
- Dr **Chaouki KIMOUCHE** – Capacité de Médecine d'Urgence

**DÉCÈS**

- Dr **Patrick BARBIER** décédé le 1er janvier 2015
- Dr **Pierre ABEILLE** décédé le 24 février 2015
- Dr **Richard ROKITA** décédé le 6 mai 2015

# Composition du Conseil départemental de l'Ordre des médecins de l'Ain

Membres du bureau

**Président**



**Dr Robert LACOMBE LAGNIEU**  
Généraliste retraité

**Président d'honneur**



**Dr Jacques RASCLE OYONNAX**  
Gynéco-Obst. retraité

**1<sup>e</sup> Vice-Président**



**Dr Hervé ARNOULD BOURG-EN-BRESSE**  
Chirurgien-Orthopédiste

**2<sup>e</sup> Vice-Président**



**Dr Serge BRIQUE BOURG-EN-BRESSE**  
Neurologue

**3<sup>e</sup> Vice-Président**



**Dr Bernard BOCQUET BOURG-EN-BRESSE**  
Médecine Interne - retraité

**Secrétaire Générale  
Conseillère nationale**



**Dr Andrée PARRENIN VILLEREVERSURE**  
Généraliste retraitée

**Secrétaire Adjoint**



**Dr Philippe PETITBON COLIGNY**  
Généraliste retraité

**Trésorier  
Conseiller régional**



**Dr Jacques BARADEL MAILLAT**  
Généraliste

**Trésorier Adjoint**



**Dr David MOURIESSE BOURG-EN-BRESSE**  
Médecin Urgentiste

**CONSEIL DE L'ORDRE  
DES MEDECINS DE L'AIN**

11, rue des Dîmes  
01000 BOURG EN BRESSE

→ Tél. : 04 74 23 07 14

→ Fax : 04 74 24 61 31

→ E.mail : ain@01.medecin.fr

→ [www.conseil-national.medecin.fr](http://www.conseil-national.medecin.fr)



## Membres titulaires

- |                         |                    |                                |
|-------------------------|--------------------|--------------------------------|
| → Dr. BIOT Loïc         | BOURG-EN-BRESSE    | Anesthésiste-Réanimateur       |
| → Dr. BRAGONI Annie     | OYONNAX            | Médecin du Travail - retraitée |
| → Dr. BRUHIERE Jean     | SAINT REMY         | Gastro-Entérologue - retraité  |
| → Dr. COUTURIER Guy     | REPLONGES          | Généraliste                    |
| → Dr. FOREST Gilles     | AMBERIEU EN BUGEY  | Chirurgien Vasculaire          |
| → Dr. LEMAY Anne-Lise   | MARBOZ             | Généraliste                    |
| → Dr MASSON-SEYER M-F   | ST-DENIS-LES-BOURG | Généraliste                    |
| → Dr. PELLETIER Monique | BOURG-EN-BRESSE    | Généraliste                    |
| → Dr. PIQUERAS Eric     | BOURG-EN-BRESSE    | Cardiologue                    |

## Membres suppléants

- |                           |                  |                        |
|---------------------------|------------------|------------------------|
| → Dr. BOVE Michel         | JASSANS RIOTTIER | Généraliste - retraité |
| → Dr. HERVE Guylain       | BOURG-EN-BRESSE  | Médecin Conseil        |
| → Dr. ILLIANO Jean-Pierre | FERNEY VOLTAIRE  | Généraliste - retraité |
| → Dr. JOMARD Bernard      | BOURG-EN-BRESSE  | Psychiatre             |
| → Dr. LAZARD Eric         | OYONNAX          | Pédiatre               |
| → Dr. LUCIANI Jacques     | COLIGNY          | Généraliste            |
| → Dr. NICOLAI Denis       | BOURG-EN-BRESSE  | Médecin du Travail     |

Désignation	Noms des représentants	Tél./fax/e-mail
<b>Tribunal de Grande Instance</b> BOURG EN BRESSE	Procureur de la République : M. Denis MONDON	<b>04.74.24.19.53</b> fax 0474.24.18.62
<b>Commissariat de Police</b> Rue des Remparts - BOURG EN BRESSE	Capitaine Raphaël POSSENTI	<b>04.74.47.20.20</b>
<b>Direction Générale des Affaires Sociales (D.G.A.S)</b> 10 rue Pavé d'Amour - BOURG EN BRESSE	Dr. Sylvie JACQUET-FRANCILLON	<b>04.74.23.10.67</b> <b>04.74.32.32.81</b> fax 04.74.32.33.33
<b>Direction Territoriale Départementale de l'ARS (DT 01)</b> 9 place de la Grenouillère 01012 BOURG EN BRESSE		<b>04.72.34.74.00</b>
<b>Centre d'Accueil Permanent en Psychiatrie - C.A.P.</b> ouvert 24 h /24 h Route de Marboz - BOURG		<b>04.74.52.24.24</b> fax 04.74.52.24.54
<b>S.D.I.S. – Sapeurs Pompiers</b> Service de Santé et de Secours Médical 200 Av. Capitaine Dhonne – BP.33 01001. BOURG EN BRESSE Cédex	Dr Didier POURRET	<b>04.37.62.15.28</b> fax 04.37.62.15.30 sssm.em@sdis01
<b>Réseau A.S.R.A.</b> (Aide aux Soignants de Rhône-Alpes) 134 Grande rue de la Guillotière- 69007 LYON	écoute téléphonique 24h/24/7jours par médecins bénévoles	<b>0805 62 01 33</b> fax 04.37.65.01.75. contact@reseau-asra.fr
<b>Agglo. Déchets médicaux Service environnement</b> 3 Avenue d'arsonval – BP-8000 - 01008 BOURG Cédex		<b>04.74.24.75.75</b>
<b>Antenne médicale de prévention et de lutte contre le dopage Rhône-Alpes</b>	SITE DE LYON : Dr. Bernard BRUNET SITE DE GRENOBLE : Dr. Michel GUINOT SITE DE ST-ETIENNE : Dr. Roger OULLION	<b>04.72.11.91.01</b> <b>04.76.76.93.03</b> <b>04.77.12.73.73</b>
<b>Consultation d'aide au sevrage tabagique</b> 12 rue Pavé d'Amour – 01015.BOURG EN BRESSE	CPAM – Centre de médecine préventive (2ème étage) Consultation gratuite / Vendredi sur rendez-vous	<b>04.74.45.84.45</b>
<b>Equipe Mobile d'Accompagnement et Soins Palliatifs - EMASP</b>	Dr. Vianney PERRIN	<b>04.74.45.45.00</b>
<b>Centre SALIBA</b> Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie 15 boulevard de Brou - 01000 BOURG EN BRESSE		<b>04.74.52.28.56</b> fax 04.74.22.30.59
<b>Le Centre de Coordination en Cancérologie du département</b>	Dr. Hubert ORFEUVRE Centre Hospitalier Fleyriat - BOURG EN BRESSE	<b>04.74.45.45.11</b>
<b>Médecine Scolaire</b> Promotion de la Santé en faveur des élèves 7 av. Jean Marie Verne - 01000 BOURG	Dr. Magdeleine CHAISES Médecin Conseiller Technique auprès de Mr. l'Inspecteur d'Académie de l'AIN	<b>04.74.21.29.28</b> fax 07.74.32.06.07 madeleine.chaises@ac-lyon.fr
<b>Maison des Adolescents</b> 7 av. J-M. Verne - 01000 BOURG 31 rue A. France - 01100 OYONNAX	Dr. Romain VALFORT Pédo-psychiatre	<b>04.37.62.15.60</b> fax 07.74.25.04.57 contact@maisondesados01fr
<b>Centre d'Addictologie de l'Ain - A.N.P.A.A.01</b> Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie Centre généraliste 114 bis boulevard de Brou 01000 BOURG EN BRESSE	Bourg en Bresse - Ambérieu en Bugey - Bellegarde - Belley Châtillon/Chalaronne - Jassans - Meximieux - Montluel - Oyonnax - St Genis Pouilly - St Maurice de Beynost - Thoissey - Trévoux - Villars les Dombes	<b>04.74.23.36.61</b> fax: 04.74.23.02.27 anpaa01 @anpaa.asso.fr
<b>Centre Education Diagnostique des Enfants de l'Ain (C.E.D.A'AIN)</b>	Dr Sandra LOUIS	<b>04.74.52.27.30.</b>
<b>Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)</b>	Dr Bernadette DABOUT-NICOLAS	<b>04.74.32.58.56.</b> Bernadette.dabout- nicolas@cg01.fr